

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

PRIX 2022

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Prix d'urbanisme Tony Garnier commémore une double histoire, une double mémoire.

Celle de Tony Garnier, illustre précurseur de la production de l'architecture de la ville, théoricien, pédagogue et concepteur de la complexité et de l'ouverture dans l'urbanisme de projet. Atypique, d'une certaine manière, dans la mesure où il précède le mouvement moderne sans en risquer les déviances.

La mémoire de l'atelier d'urbanisme Tony Garnier, d'autre part, structure d'enseignement en atelier-école, lieu de création pluridisciplinaire qui réunissait des étudiants diplômés de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, et de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, à l'initiative de ses deux fondateurs André GUTTON et Robert AUZELLE.

Le prix reprend dans ses statuts les principes de cette formation : étude globale et située d'une question urbaine d'actualité ; intervention locale opérationnelle mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction ; élaboration, partagée avec le jury, du programme d'étude et des prestations contractuelles au cours d'une négociation à trois degrés.

Le prix met en compétition des jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture à la rencontre de ces deux disciplines issus des Instituts d'urbanisme universitaires et des Ecoles Nationales d'Architecture.

Il a auditionné et récompensé des projets traitant des grandes questions polémiques de notre époque : le renouvellement des quartiers anciens, la reconversion des friches industrielles et ferroviaires, le réaménagement des entrées de ville, la reconquête des tissus intermédiaires d'entre-ville, la densité et l'épaisseur des lieux de centralité, la recomposition de la nature en ville et des paysages, etc...

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER 2022

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, les candidats au Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville Tony GARNIER développent une intervention opérationnelle et la stratégie de son aménagement, ainsi que sa faisabilité économique.

Ils en construisent progressivement le programme avec le Jury au cours de trois phases d'entretiens successives.

Les thématiques principalement proposées cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du Prix 2022 abordent la question urbaine d'actualité de la rénovation et du renouvellement des quartiers urbains et péri-urbains, leur revitalisation et la végétalisation de l'espace public et son acclimatation.

Conformément aux objectifs de la Fondation Tony GARNIER, ils proposent de théoriser les études globales de grands territoires urbains à partir de projets de réutilisation opérationnelle.

A l'issue des premiers degrés d'examen des dossiers de candidature et des auditions des candidats, trois projets avaient été retenus pour la phase finale du Prix :

- VILLEURBANNE. Quartier du Tonkin. Des rez de dalles au rez de ville. Etude de solutions partagées de remodelage des seuils publics, privés, de l'accessibilité, l'affectation et la lisibilité des structures et inter-dalles, généralisables à ces typologies urbaines.

Hugo CHIAPPORI et Marion GERLIER. Architecte DE. ENSA Lyon, Ingénieur Ecole Centrale Lyon / Architecte DE. ENSA Lyon.

- VENISSIEUX. Les Minguettes « Cité balnéaire ». La réhabilitation du quotidien. Etude de l'évolution de l'ancienne ZUP, du quartier de la Pyramide et de la reconversion des espaces publics autour du thème utopique d'une plage imaginaire. Guide de mise en œuvre et ordonnancement chronologique du projet.

Justine HOTELIER et Meryem TOUATI. Architectes DE. ENSA Lyon

- PALERME. La Kalsa. Nouvelle lisière urbaine. Créer un éco-système forestier au centre de la ville. Pour faire face au dérèglement climatique et à la déshérence immobilière, le programme développe la réhabilitation du patrimoine bâti, les équipements socio-éducatifs et l'agroforesterie de l'espace public : restauration de la fonction vivrière et fruitière, renaturation du littoral et création d'une trame verte et bleue autour de la végétalisation de la grande place centrale.

Bastien LIENHARD. Architecte DE. INSA Strasbourg

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



La pertinence et l'actualité des questions urbaines étudiées par les trois candidats retenus pour le Degré final du Prix, ainsi que le contenu de chaque programme d'étude, sont d'une qualité égale, difficiles à départager. En fonction du niveau d'aboutissement des réponses aux objectifs de la Fondation du Prix d'urbanisme et d'architecture urbaine, il est décidé de ne pas attribuer le Prix **Tony GARNIER**.

Trois mentions 2022 sont attribuées à :

Hugo CHIAPPORI et Marion GERLIER, Architectes DE.

Villeurbanne. Quartier du Tonkin. Des rez de dalles au rez de ville

Justine HOTELIER et Meryem TOUATI. Architectes DE.

Vénissieux. Les Minguettes « Cité balnéaire »

Bastien LIENHARD. Architecte DE.

Palerme. La Kalsa. Nouvelle lisière urbaine

pour les contributions prospectives de réutilisation des espaces urbains, pertinentes et réalistes, constituant une réponse aux objectifs de la Fondation Prix **Tony GARNIER**.

Paris, le 4 avril 2022

Pour le Jury,

Bertrand DE TOURTIER

Président du Jury

Fondation Prix Tony GARNIER

DES REZ-DE-DALLES AU REZ-DE-VILLE

Le cas du remodelage des dalles du Tonkin

Les dalles urbaines modernes sont des objets bien connus, imaginées dans les années 20, conçues dans les années 60 et brutalement stoppées dans les années 70.

Le choc pétrolier de 1973 a en effet mis cours à l'idéologie dont elles étaient porteuses. Celle d'une séparation des flux de circulation, afin de protéger la vie urbaine de la circulation motorisée. Faute d'argent, les dalles ont été inachevées et leurs structures n'ont jamais pu être correctement intégrées au tissu urbain environnant.

Les dalles, incomparables aux autres objets urbains, sont souvent interprétées comme des sources de conflits pour les usages traditionnels de la ville. Ces conflits mènent bien souvent à leur destruction.

Elles sont pourtant pour nous un formidable terrain de jeu, espace complexe, grande surface continue exploitable tant au-dessus qu'en dessous, mais aussi un espace de transition entre la vie du Rez-de-dalle et du Sur-dalle.

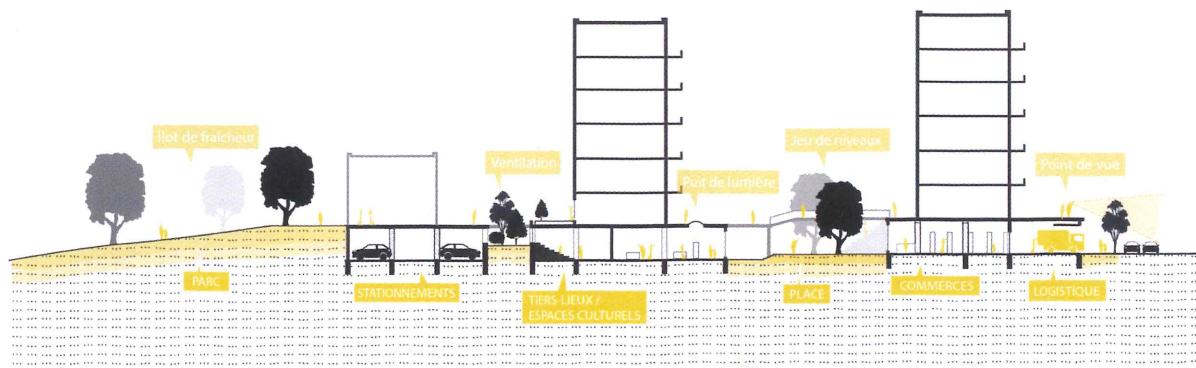
À l'ère du RE (Réhabiliter, Rénover, Requalifier...), engendré par les récessions économiques, il n'est plus question de détruire ces objets urbains en renouvelant l'effet table rase, mais bien de faire avec et de lesachever.

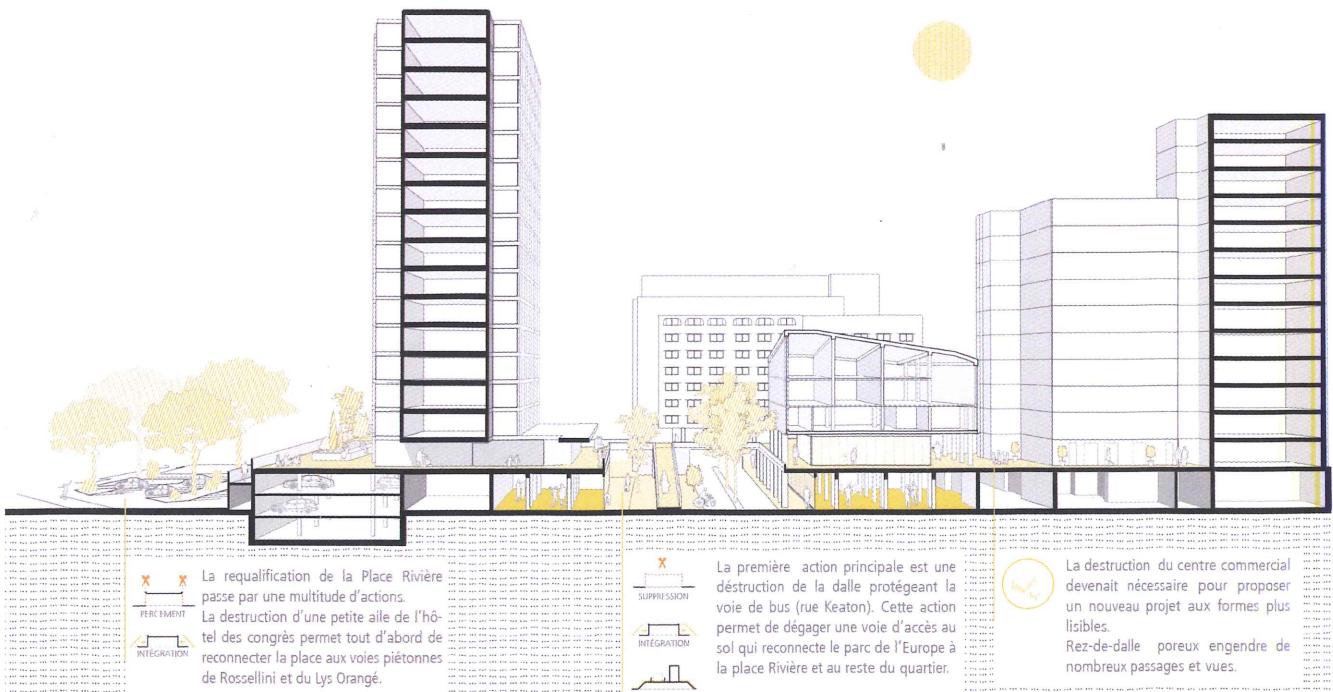
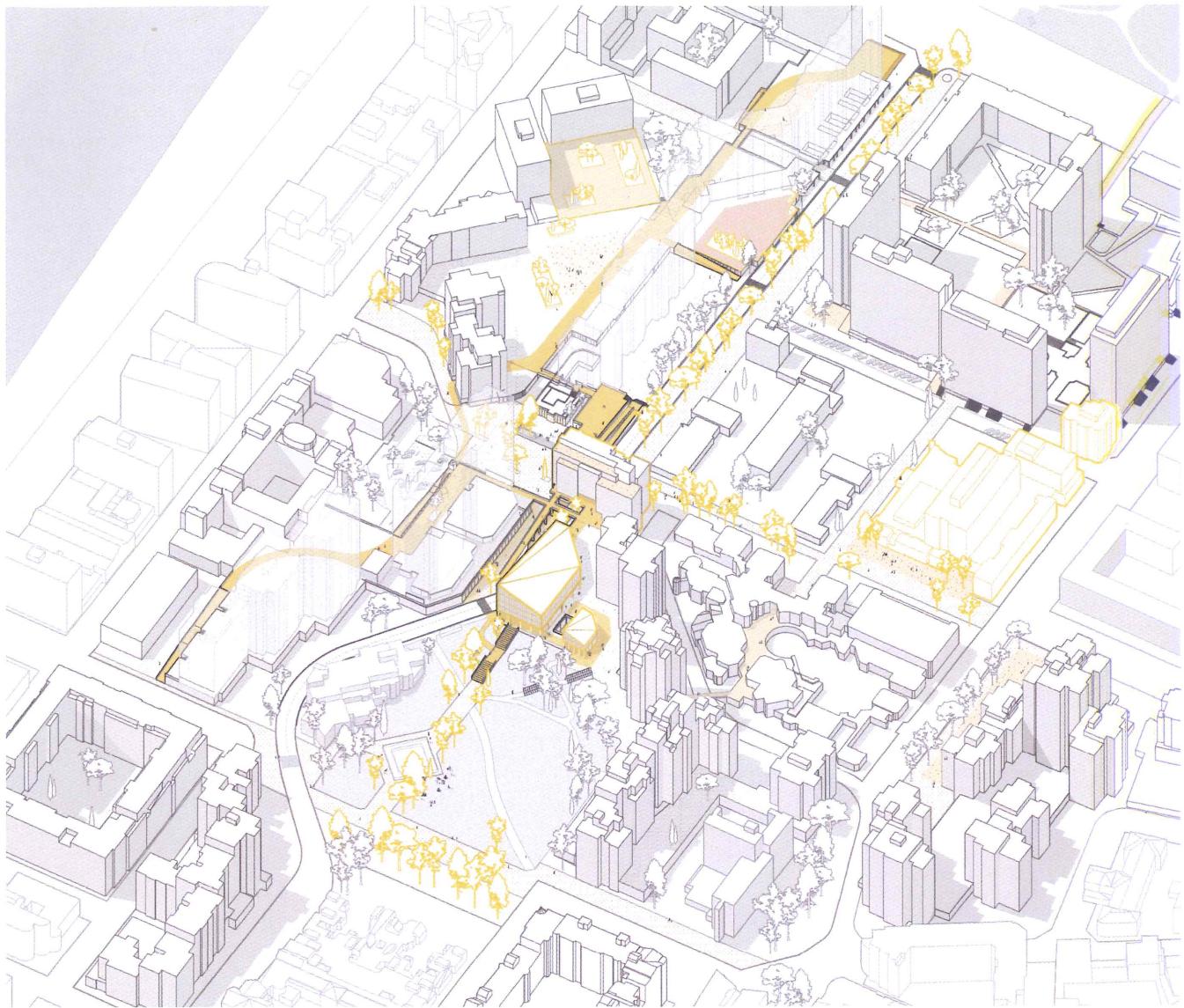
Il s'agit bien pour cela de comprendre ces grands espaces afin de les qualifier, les connecter au rez-de-ville et de leur offrir une palette de transition, de seuils et d'espace intermédiaires.

Par un regard méthodique, notre travail s'applique à proposer un remodelage permettant une adaptation de la dalle à son environnement social, tout en conservant ses qualités intrinsèques.

Hugo CHIAPPORI
20 Rue Louis Besquel 94300 VINCENNES

Manon GERLIER
19 Rue Docteur Dolard 69100 VILLEURBANNE





Les Minguettes, cité balnéaire

De l'ombrelle à cocktail à la tonnelle au soleil, jeu d'échelles

Meryem Touati & Justine Hotelier 8 rue Joséphine Baker 69007 Lyon / 42 quai Saint Vincent 69001 Lyon

La réhabilitation du quotidien

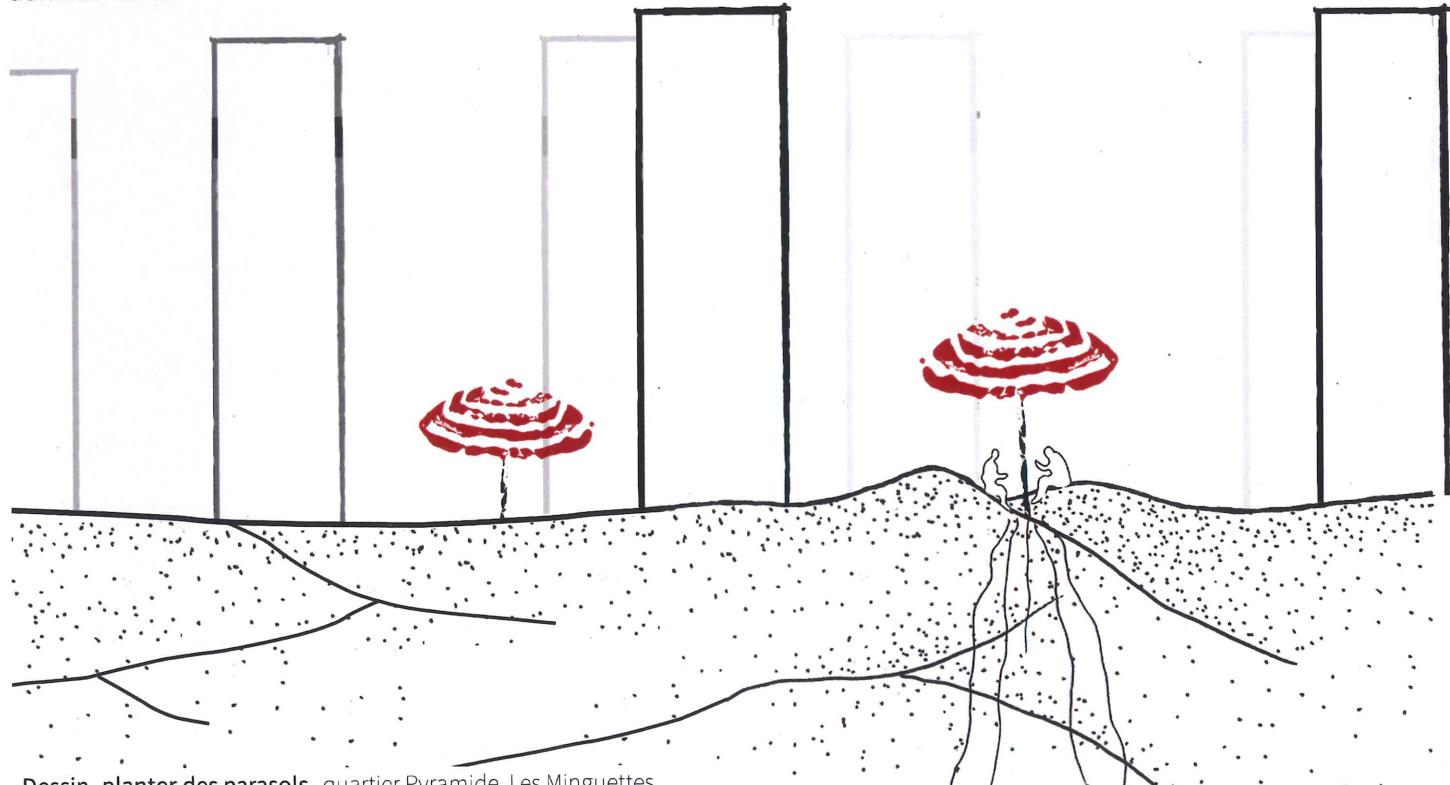
Tout a commencé par une attirance particulière pour les grands ensembles. Notre rencontre avec les Minguettes à Vénissieux a éveillé nos désirs pour les mythes, les frontières, les marges, les paysages qui abritent de nombreuses tours et barres d'habitation. Deux personnes différentes aux propositions complémentaires : c'est l'engagement que nous avons pris l'une envers l'autre, toutes les deux envers le territoire et le paysage que les Minguettes ont généreusement accepté de nous céder.

Les Minguettes, cité balnéaire est le manifeste de ce que nous souhaitons porter comme engagements dans nos vies d'architectes. Il raconte l'histoire du commun. Le nôtre. Mais d'abord l'histoire du commun sur un territoire singulier. Nous avons partagé un enthousiasme sans limite de l'arpentage du site à la création de nos propres imaginaires en passant par les moments de conception. Cela nous a permis d'aiguiser nos envies du large et du détail, du proche et du lointain. Aux Minguettes. Puis, il y eut l'envie de partager le site et nos espoirs, dans l'altérité. S'installa alors une dynamique dans laquelle nous nous sommes exercées à de nombreux médias et à des manières alternatives de rendre compte d'un territoire et de ses habitants pour ensuite nous donner la possibilité d'intervenir sur ce lieu. Nous étions en train d'écrire le récit de notre année et poursuivions le récit des Minguettes entamé dans les années 60.

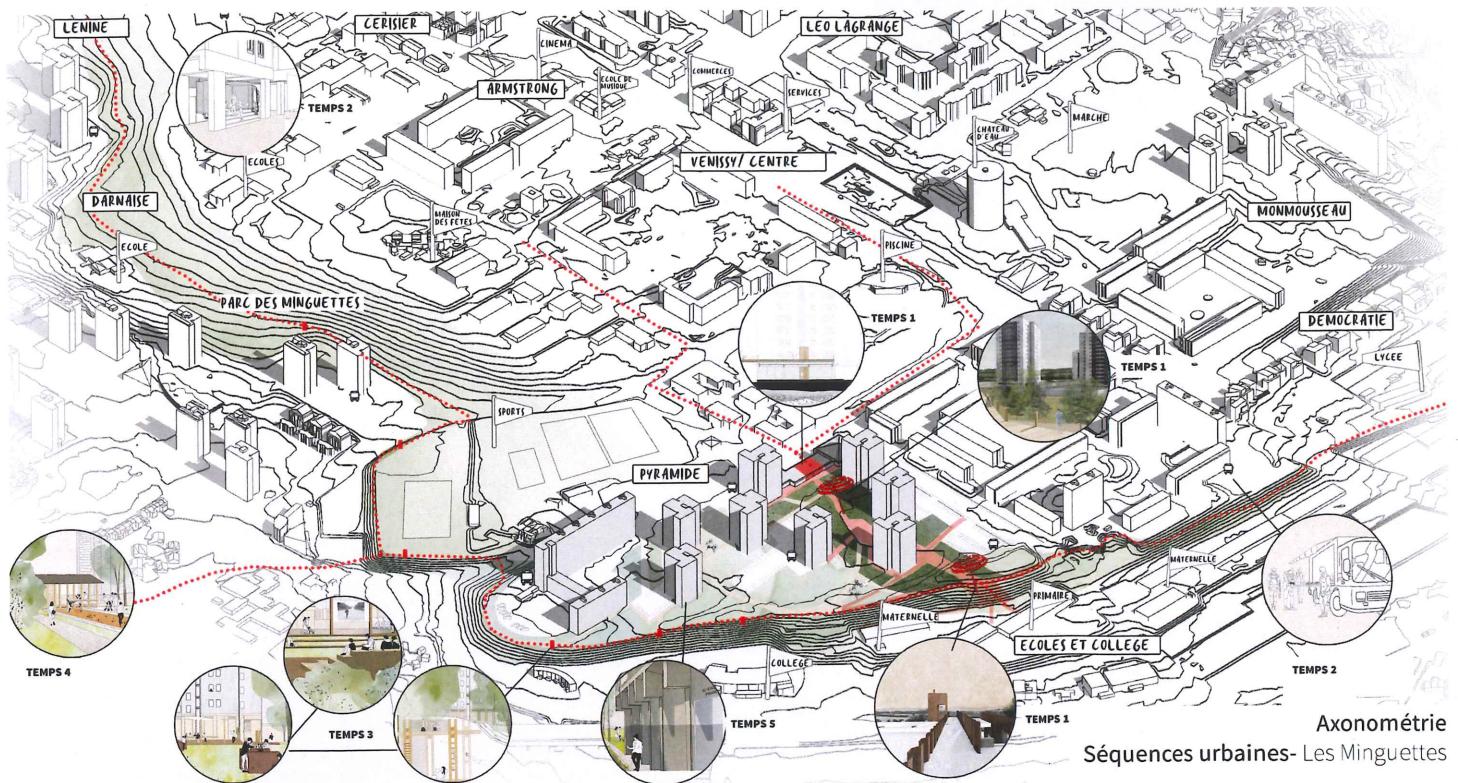
C'est l'ensemble de ce processus qui nous a conforté dans nos intuitions et nous a permis de cibler un site sur ce territoire si vaste : Le quartier Pyramide. Nous prenions alors conscience de ses spécificités, de ses forces, de ses lacunes aussi. Il était de notre responsabilité en tant qu'architectes de le retranscrire à la fois de notre point de vue, de celui des habitants du quartier mais aussi d'après l'imaginaire collectif développé autour des grands ensembles.

Nous voulions créer une ambiance plurielle autour des Minguettes, car loin d'être un morceau de ville générique, il suffit de s'y balader pour en apprécier les singularités.

Cette dynamique nous a permis d'entrevoir une possibilité alternative au processus de réhabilitation traditionnel en architecture. C'est dans le quotidien qu'elle s'inscrit et s'ancre au plus profond, nous l'espérons, des habitudes de ceux qui y habitent. Réhabiliter les potentiels nombreux des Minguettes en soulevant les imaginaires et en s'éloignant des mythes sur les grands ensembles est selon nous une manière de rendre de la dignité au lieu, au territoire, mais d'abord aux habitants.



Dessin- planter des parasols- quartier Pyramide, Les Minguettes



L'ambition de ce projet est d'utiliser l'échelle architecturale comme motrice dans la mue urbaine du territoire des Minguettes. Les interventions proposées pourraient être les points de départ d'une transformation plus large et pérenne des Minguettes. Utiliser les forces du quartier de la Pyramide (topographiques et paysagères) nous permettent d'élargir notre propos aux autres quartiers du plateau. L'échelle, l'interaction avec les usagers du territoire, sa mise en récit et nos expérimentations au quotidien des dispositifs collectifs et communs permettent de compléter des démarches macro déjà initiées.

Afin de répondre au mieux aux qualités du territoire, à ses lacunes et à nos problématiques, il était indispensable pour nous d'osciller entre les échelles et les différents lieux du quartiers.

Pour cela nous avons proposé deux projets :

Une bibliothèque de quartier, un lieu du quotidien pour la lecture, la musique, la médiation, l'échange, l'animation et la formation, qui vient palier le manque créé par l'incendie de la galerie marchande qui abritait un relais livres.

Une salle de prière en extérieur permettant aux fidèles de se regrouper les jours évènements et à l'ensemble des habitants du quartier de se retrouver.

Cela nous permet de tisser les premiers points du commun dans ce territoire du collectif au sein du quartier de la Pyramide. Là est le commencement de notre récit avec comme fil narratif la mise en oeuvre d'interfaces entre vue, paysage et quotidien initiant des rencontres en commun.

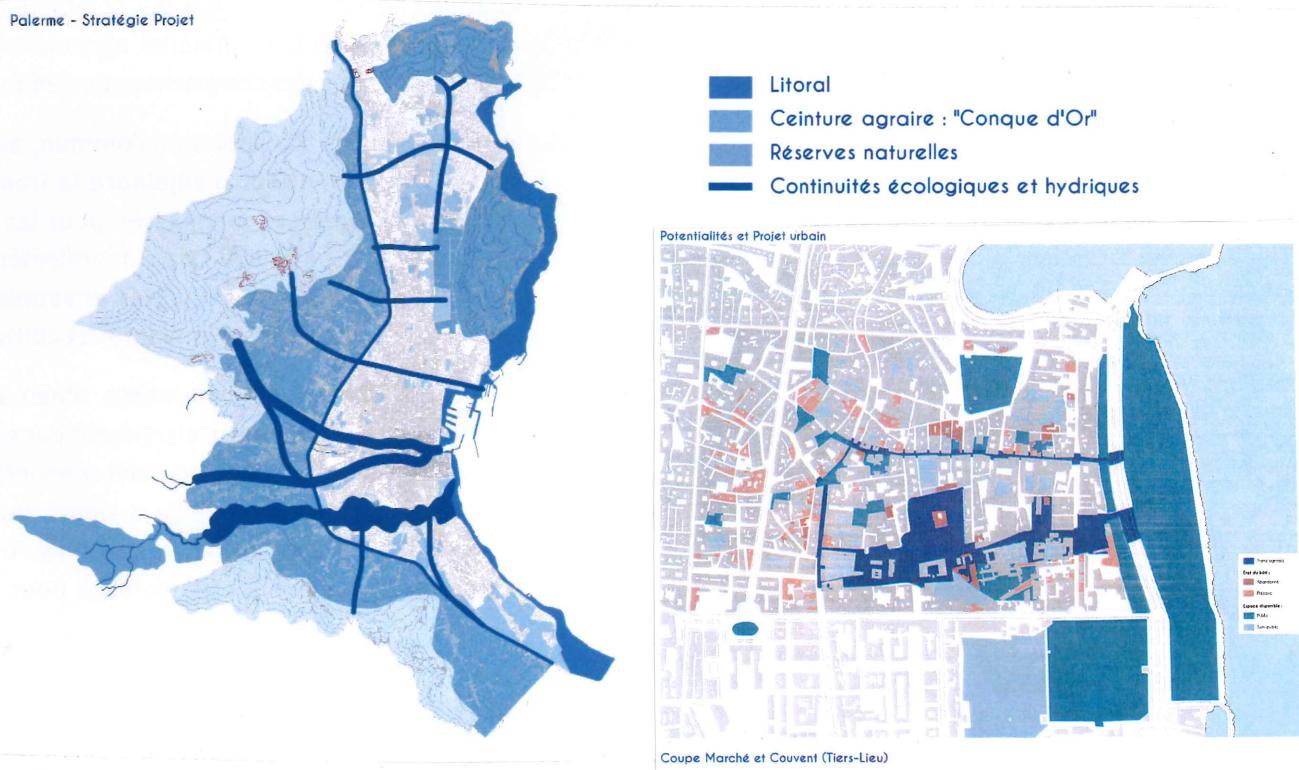


Palerme – Nouvelle Lisière européenne

Bastien LIENHARD
7 rue général Ducrot, 67 000, Strasbourg

A l'échelle du territoire, **Palerme** est alimentée par différents lacs et retenues d'eau situées entre 200 et 800m d'altitude. Avec une capacité de 224 Millions de m^3 , ils permettent de subvenir aux besoins en eau potable et à l'irrigation des cultures et espaces plantées de la cité.

La dimension urbaine se place dans la continuité du projet développé jusqu'ici. L'intention s'oriente sur 3 aspects : la restauration de la **ceinture vivrière et fruitière** de Palerme : la Conque d'Or, la renaturation du **littoral** et la création de **corridors**, de continuités naturelles et hydriques parcourant le tissu de la ville. Ces continuités s'appuient principalement sur les cours d'eau existants comme la rivière Oreto, les rivières désormais canalisées du centre ainsi que les cours d'eau canalisées. L'intention est de restaurer ces deux espaces ceinturant la ville et de les relier par une trame verte et bleue se développant au travers du tissu urbain en reliant tout un maillage d'espaces cultivés, naturels et plantés.



Pour cela, certains **verrous** devront être levés. La **rivière Oreto**, bien que naturelle sur la majorité de son tracé, est **canalisée** sur la section se jetant dans la mer. De la même façon, la **zone portuaire** au Nord du centre constitue une rupture dans le littoral. Enfin la Conque d'Or a été grignotée par l'expansion du tissu pavillonnaire et l'aéroport est une interruption abrupte du tissu naturel.

Certaines contraintes du territoire peuvent également être des supports pour le projet. L'embouchure de l'Oreto canalisée ainsi que le lit des rivières Kemonia et Papireto sont des **zones inondables** présentant des

risques importants, ce qui incite à rendre ces territoires **perméables à l'eau**, résilients et plus adaptés aux aléas.

Un parc fluvial urbain sera ainsi constitué sur l'ensemble du lit de l'Oreto, en préservant les haies et cultures existantes. Le lit de la rivière sera accompagné de haies et de ripisylve permettant de lutter contre l'érosion des berges et d'offrir un habitat à tous les animaux de zones humides. Perpendiculairement à l'écoulement de l'eau, des haies brise-crues seront plantées. Elles permettront de limiter la vitesse d'écoulement de l'eau lors des fortes montées d'eau tout en permettant des relations symbiotiques avec les plantes des cultures attenantes avec les auxiliaires de cultures, le réseau de mycorhizes et la fixation de l'azote minérale.

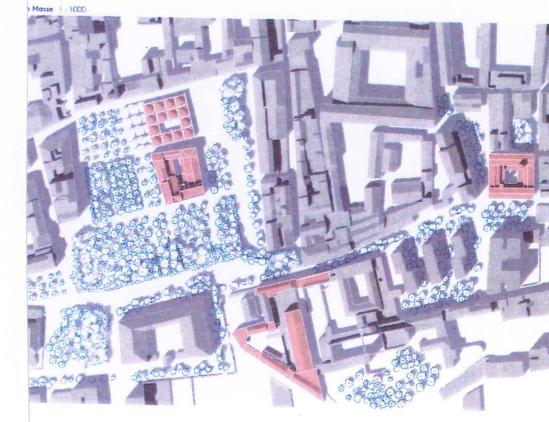
Ces espaces seront cultivés et la **production** qu'ils génèrent seront organisés autour d'une **ferme** implantée dans un actuel centre commercial à proximité de l'Oreto. Ainsi les espaces de stockage existant pourront être réutilisés et une partie de la production pourra être vendue sur place.

L'autre partie approvisionnera les marchés du centre ou de la ville et le surplus pourra être exporté. Les denrées transiteront par le réseau de **transport en commun** de la ville avec le train qui contourne le centre et vient à son interface au niveau de la gare centrale au Sud et de la zone portuaire au Nord. Le réseau de tram permet de connecter radialement le centre aux quartiers périphériques et le bus complète cette **trame** déjà **dense** et qui continue son développement. En plus des denrées, le matériel agricole ainsi que les animaux de pâturage comme les vaches et les brebis voyageront dans des compartiments dédiés.

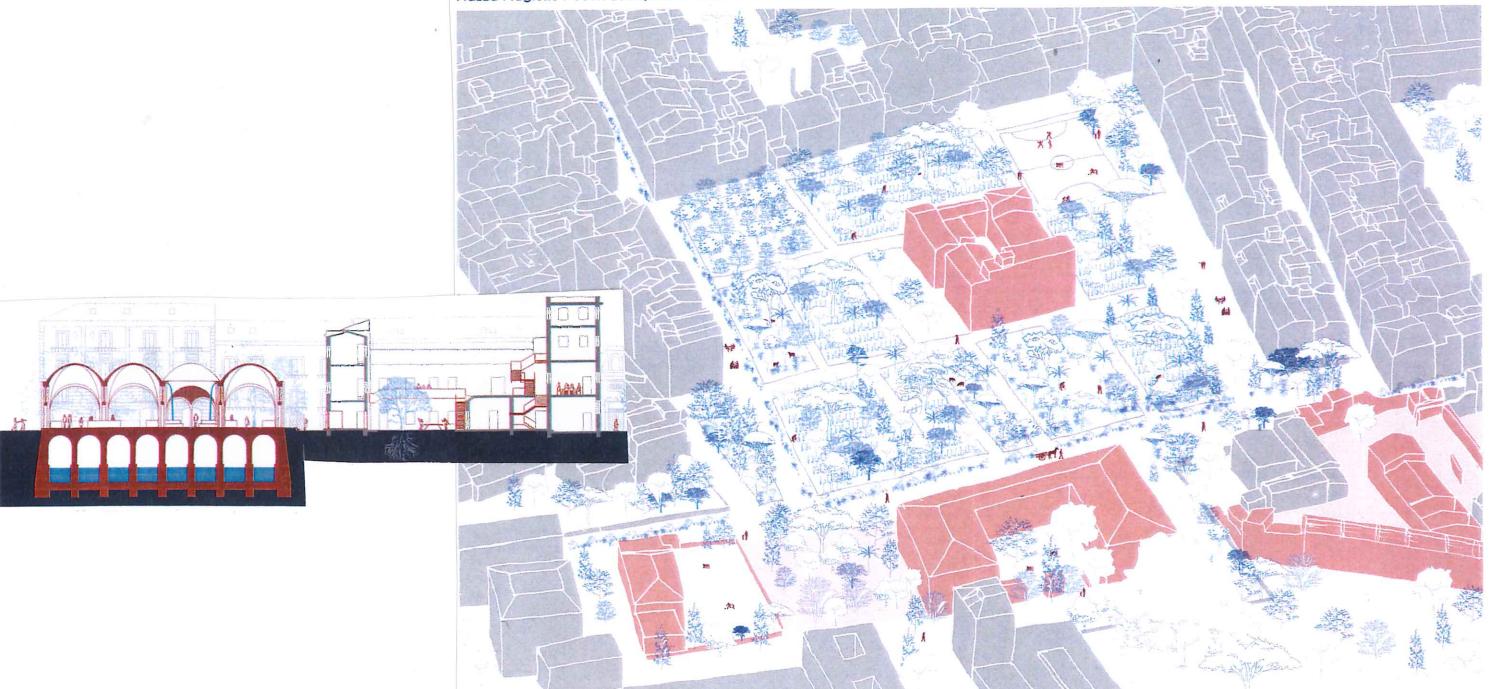
Les principaux **boulevards** et avenues évolueront pour accueillir ces transports en commun, ainsi que des continuités naturelles avec les noues et les Seghia d'irrigation, permettant d'**adoindre la trame verte et bleue à celle des transports**. Les rues secondaires seront prioritairement aménagées pour les bus. Après cette première phase de recul de la voiture dans l'espace public, elle pourra être intégralement retiré de certaines rues, en fonction de la rapidité des pénuries d'énergie et des contraintes environnementales, laissant ainsi place aux transports en commun, traction animale et aux espaces plantés et cultivés.

Les rues du centre, plus piétonnes, suivent une logique similaire avec une **trame d'eau sèche** pour l'irrigation des plantes et des cultures, cheminant par les seghias et les qanats, s'élargissant dans des bassins et des points d'eau ombragés, rafraîchissant la ville. Une **trame humide** vient la compléter en infiltrant l'eau de pluie, en la retenant pour l'évapotranspirer lors des périodes de sécheresses et de chaleurs tout en offrant un habitat favorable à la biodiversité ainsi qu'une continuité dans la trame brune. Dans les rues trop étroites pour la plantation d'arbres, des vignes et des plantes grimpantes pourront être plantées pour former des ombrières fruitées.

Dans le quartier de la Kalsa, au bord du littoral, de Kemonia et de l'Oreto, l'esprit du lieu reprend vie après s'être écoulés des siècles durant entre les pierres écroulées. Les racines coagulent les blessures et la Kalsa retrouve son statut, celui de dernier **verger intramuros** de Palerme, d'agrumes et de fruitiers luxuriants. Pour cela, des citernes sont creusés dans le sol pour stocker l'eau de pluie ainsi que celle acheminée depuis la nappe phréatique et les retenues d'eau par les qanats. La **citerne** construite sous le marché de la piazza Magione, lieu d'échange et de rencontre, alimente le **jardin d'eau** rafraîchissant les passants pour alimenter ensuite le réseau d'**irrigation** de seghia sur la place, longeant les orangers pour retrouver une allée de palmiers protégeant jujubiers et grenadiers au pieds desquels des brebis se reposent de la luserne.



Piazza Magione : Cours École, École Chantier et Tiers Lieu



ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

LISTE DES PRIX DE 1984 à 2020

PRIX TONY GARNIER 1984

Bernard PEYRICHOU

PRIX TONY GARNIER 1985

Olivier JUREDIEU

PRIX TONY GARNIER 1986

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1987

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1988

Karim et Soraya MOKDAD

Mentions - Céline FAVREAU - Christophe BENTE

PRIX TONY GARNIER 1989

Florence HOUDY-CREPU

Mention - Emmanuel PERETTI de la ROCCA

PRIX TONY GARNIER 1990

Abdel-Halim FAIDI

Mentions - José CALVERA - Thierry MAZELLIER - Martine GIROUSSE - Nathalie CURTET

PRIX TONY GARNIER 1991

Marina KOSKINA

Mention - Valérie GUILLE

PRIX TONY GARNIER 1992

Mentions - Fabienne COMMESSIE - Hélène MORGADO - Marie BELLON de CHASSY - Virginie BREGAL

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER 1993

Gilles SENSINI

Mentions - Nathalie TARDAT - Luc MONSIGNY

PRIX TONY GARNIER 1994

Edouard MANINI

Mention - Louise-Annabelle NOBLE

PRIX TONY GARNIER 1995

Céline GRIEU

Mentions - Joël RUTTEN - Kriti SIDERAKIS

PRIX TONY GARNIER 1996

Mentions - Corinne MARTI - Fethi MEBROUK - Selim MALOUM - Eric THOMAS - Léticia MIGLIORE - Frédéric LONDEIX

PRIX TONY GARNIER 1997

Eric YAÑEZ-THIRÉ

Mentions - Jérôme SOLARI - Clément VERGELY

PRIX TONY GARNIER 1998

Laetitia LESAGE - Laeticia MERIMEE - Guillaume BELLUS - Adrien HENOCQ - Stéphane ROUAULT

Mention - Emmanuel REDOUTEY

PRIX TONY GARNIER 1999

Emmanuelle BLANC - Ecole d'architecture Paris Tolbiac

Entre Villeurbanne et Vaux en Velin

Révéler un territoire. La Grande Ile, à la confluence du canal de Jonage et de Méribel, et du Rhône.

PRIX TONY GARNIER 2000

Daria HORSCH - Ecole d'architecture Paris la Seine

Un quartier évolutif à Rome

Stratégie pour une planification interactive.

PRIX TONY GARNIER 2001

Matthias ARMENGAUD - Ecole d'architecture de Versailles

De Marseille à Port Saint Louis. Le site de Châteauneuf les Martigues.

Quel traitement pour la ville territoire.

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER 2002

Blandine HOUSSAIS - Architecte DENSAIS Strasbourg

Saint Brieuc, le site de l'estuaire

Territoire entre deux eaux.

PRIX TONY GARNIER 2003

Julien ROUBY - Architecte DENSAIS Strasbourg

Direction Annonay

Reconversion d'une entrée de ville.

PRIX TONY GARNIER 2004

Magali VOLKWEIN - Architecte DENSAIS Strasbourg

Londres, rive Sud

Une greffe urbaine

Entre ville et voie, voyage et ancrage.

PRIX TONY GARNIER 2005

Gaëtan ENGASSER. Nikola RADOVANOVIC - Architectes DPLG Paris la Villette

Paris, 12^{ème} arrondissement

Entre plate-forme SNCF et tissu parisien

Les franges de la mobilité, transformation des apparences.

PRIX TONY GARNIER 2006

Odile SCHITTLY - Architecte DENSAIS Strasbourg

Revitalisation du centre-ville d'Altkirch

Une alternative à l'étalement urbain

La place esplanade Xavier Jourdain.

PRIX TONY GARNIER 2007

Haiying XIE. Bin LUO - Architectes DPLG Paris la Villette et Malaquais

Paris. Le quartier des Halles. Méandre entre ténèbre et clair.

PRIX TONY GARNIER 2008

Anne LIOGIER - Architecte DPLG ENSA Montpellier

Béziers. La colline Saint Jacques. Restructuration de l'ilot de l'ancien couvent des Capucins.

Prix TONY GARNIER 2009

Halimatou MAMA. Soavouba TIEMTORE - Architectes D.E. ENSA Grenoble

Ouagadougou. Métropole africaine du 3^{ème} millénaire. Du quartier spontané au projet de sol.

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER 2010

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 2011

Wafa LAKELAK - Architecte Diplômée École Spéciale d'Architecture

Alger. Un port habité. Les nouvelles limites ville-port.

PRIX TONY GARNIER 2012

Natacha MANKOWSKI - Architecte Dipl. Ecole Spéciale d'Architecture

New York. East River project. The Brooklyn Inlet.

PRIX TONY GARNIER 2013

Marie Charlotte LEMOINE. Nans VORON - Architectes D.E. ENSA Paris Val de Seine

A Caen la mer. Entre Orne et Canal

Urbanisation adaptable de la presqu'île de Caen à Ouistreham

PRIX TONY GARNIER 2014

Céline CASSOURRET. Aude PINAULT - Architectes D.E. ENSA Nantes

Buenos Aires. La Gloria II. Un quartier spontané entre ville et pampa.

PRIX TONY GARNIER 2015

MARION RHEIN - Architecte D.E. ENSA Paris Malaquais

Vitry sur Seine. La ville coordonnée.

ZAC Rouget de l'Isle - Contre-projet.

PRIX TONY GARNIER 2016

Prix partagé ex-aequo

Fanny GONZALEZ de QUIJANO. Quentin MORISE - Urbanistes diplômés Institut d'Urbanisme de Grenoble

Metz. Frescaty. BA 128. L'Air(e) de Rien

Quentin MADIOT - Architecte D.E. ENSA Versailles

Grand Londres Nord. Tottenham. La Métropole productive.

Clotilde MEDA - Architecte Dipl., Master Urbanisme INSA Strasbourg

Caen. Le Chemin Vert. Un quartier entre béton et bitume.

PRIX TONY GARNIER 2017

Maxime GUERY - Architecte D.E. ENSA Nancy

Dijon. Lisière. Habiter et cultiver pour régénérer.

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



PRIX TONY GARNIER 2018

Natalia IZARET-TIMANTSEVA - Urbaniste DIUP. Architecte D.E. ENSA Paris la Villette.
Docteur en Architecture Institut de Moscou
Paris. Mise en valeur touristique et patrimoniale de Montmartre.

PRIX TONY GARNIER 2019

Prix non attribué

Mentions à

Ophélie LACHAUD. Laura SICOT - Arch. D.E. ENSA Paris Val de Seine
Grand Paris. Aulnay-sous-bois. Une cité gastronomique
Damien LAURENT - Architecte D.E. ENSA Clermont Ferrand
Gannat. Reliances tectoniques.

PRIX TONY GARNIER 2020

Edouard CRANCÉE. Dominique NAQUIN. Benjamin SONNET – Architectes DE. ENSA Paris la Villette ; Urbanistes ENPC. Ing. ESTP
Etude urbaine sur la résilience des territoires industriels
Autour de la Maison de la Métallurgie du Nord.
Trith Saint Léger. Hauts de France.

PRIX TONY GARNIER 2021

Albane LACROIX- Architecte DE. INSA Strasbourg
Le Paris agricole. Italie. Choisy. Olympiades
Mention à **Salma KHOUDMI** – Architecte DE. ENSA Paris Belleville.
Urbaniste Ecole Urbaine de Paris
Tétouan. Le quartier d'habitat spontané Korrat Sbaa.

PRIX TONY GARNIER 2022

Prix non attribué

Mentions à

Hugo CHIAPPORI. Marion GERLIER, Architectes DE. ENSA Lyon
Villeurbanne. Quartier du Tonkin. Des rez de dalles au rez de ville.
Justine HOTELIER. Meryem TOUATI. Architectes DE. ENSA Lyon
Lyon Vénissieux. Les Minguettes « Cité balnéaire ».
Bastien LIENHARD. Architecte DE. INSA Strasbourg
Palerme. La Kalsa. Nouvelle lisière urbaine.

ACADEMIE D'ARCHITECTURE



JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Jury du Prix d'urbanisme **Tony GARNIER**, constitué de 10 membres dont 2 personnalités associées ou extérieures, 2 urbanistes au moins, et 5 architectes membres de l'Académie, est composé de :

Jean-Noël CARPENTIER
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Charles LAMBERT
Francis LE DORE
Wladimir MITROFANOFF
Emmanuel REDOUTEY
Jean-Claude RIGUET
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER Président du Jury
Bertrand WARNIER
Le Lauréat du Prix de l'année précédente